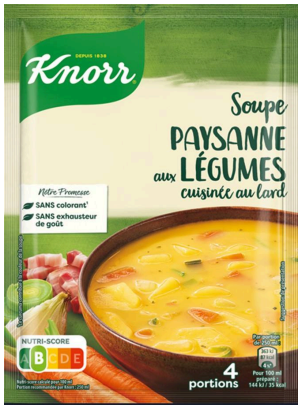
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/11/2025

UNILEVER FRANCE rappelle KNORR Soupe PAYSANNE aux LÉGUMES cuisinée au lard



- Noms des modèles ou références concernés : **KNORR Soupe PAYSANNE aux LÉGUMES cuisinée au lard 97g**
- Marque : **KNORR**
- **GTIN 3011360006042 Lot 528225C93 Date de durabilité minimale 31/01/2027**
 GTIN 3011360006042 Lot 528725C93 Date de durabilité minimale 31/01/2027
- Conditionnements : **sachet**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/10/2025 au 07/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine**
- Distributeurs : **Leclerc (4 entrepôts)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Potentielle présence de corps étrangers, due à une anomalie de production à l'usine.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 7 janvier 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969320060**
- Informations complémentaires publiques : **Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin que ce genre d'incident ne puisse se reproduire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre